

POWER 3D

Nettoyant désinfectant surodorant

Produit d'entretien quotidien des sols. Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de ses parfums : agrume, floral et fraise.

Bactéricide selon la norme EN 1276 et EN 13697. Virucide selon la norme EN 14476 sur virus enveloppés (voir au verso le tableau pour plus de détails sur les normes.)

Mode d'emploi

Diluer de 0,5 à 1% dans l'eau.

Inutile de rincer sauf dans le cas de lavage de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires où le rinçage est obligatoire.

Désinfection :

Diluer de 1 à 5%. Laisser agir 5 à 15 minutes.

Se référer aux normes ci-après selon l'action désinfectante souhaitée.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L
- carton de 12 flacons doseur de 1 L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide vert
- pH : 6,5 - 7,5
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2. Irritation oculaire, Catégorie 2. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2. Peut produire une réaction allergique (fraise / floral).

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzylammonium, CAS : 68424-85-1, 25 g/kg - alcool éthylique, 64-17-5, 25 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

04-02-2022 Ind. 6



Propriétés microbiologiques **POWER 3D**

BACTERICIDE

NORME EN 1276

en conditions de saleté

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

DILUTION 1%

NORME EN 13697

en conditions de saleté

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

DILUTION 2%

VIRUCIDE

NORME EN 14476

en conditions de saleté
Virus enveloppés

SOUCHES

Virus de la vaccine
Pour les autres virus couverts par
la norme, voir tableau ci-contre

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

DILUTION 5%

VIRUS ENVELOPPÉS

Virus de la Vaccine
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'Hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience
humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine
à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Virus de la grippe
Poxviridae